

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres présents du comité directeur*

BRUYERES le 13 juin 2018 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Christophe COSSIN, Essy, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION (à partir de 21H30), Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Geneviève GERARD, Jean-Paul GUIMBERT, Laurent HASS, Jean-François RUIZ, Jocelyne VOYEN.

### 1- Informations du Président

#### **Infos CNDS.**

Le dossier du CD a été présenté, réceptionné complet. Deux axes développés :

*Corriger réduire les inégalités* : Budget 7800€ demande de 3150€ (mise à disposition de personnels, matériel, locations salles, bourse aide, licences...).

*Ethique, discrimination* : Budget 2310 demande 950€ (aides pédagogiques, animation écoles zone sensibles, animation rue, challenge fair-play). Projet de créer un challenge départemental du fair-play (à développer).

#### **Charte sport**

Formule retenue : plafonnement à 700€, puis calcul d'un abattement pour rentrer dans l'enveloppe  
Pas d'abattement pour les consommables.

Nom de l'association	objet demande	Montant €	% sub collectivité	subvention demandée	Plafonnement 700€	Sub définitive avec abattement	Diférence Demande/réél
Thiaville	4 tables	2227,0	50,0%	1113,5	700,0	549,1	564,4
Neufchateau	2 tables	1521,0	50,0%	760,5	700,0	549,1	211,4
Thaon-Chen	2 tables, 2 filets 30 séparations, balles	2673,8	65,0%	1738,0	700,0	549,1	1188,9
Monthureux	20 séparations, 5 filets	741,1	65,0%	481,7	481,7	377,8	103,9
Domfaing	vestes, pantalons	911,0	65,0%	592,1	592,1	464,5	127,7
Dompaire	2 tables, 20 séparations	2130,0	65,0%	1384,5	700,0	549,1	835,4
Anould CP	balles, portable, imprimantes	1032,2	50,0%	516,1	516,1	404,8	111,3
Vittel	2 tables, 30 séparations	2271,0	50,0%	1135,5	700,0	549,1	586,4

Golbey	balles, 60 chemisettes	2564,0	50,0%	1282,0	700,0	549,1	732,9
Mirecourt	30 polos	700,0	65,0%	455,0	455,0	356,9	98,1
ASRTT	1 table,1 filet	797,9	50,0%	399,0	399,0	312,9	86,0
VRTT	2 tables, balles, filets	1727,6	50,0%	863,8	700,0	549,1	314,7
SRD	2 tables, 100 polos	2400,0	50,0%	1200,0	700,0	549,1	650,9
	Totaux	21 696,53 €		11 921,64 €	8 043,87 €	6309,6	5 612,03 €
<b>Enveloppe allouée pour le TENNIS DE TABLE en 2017: 6310 €.</b>							
<b>Demandes Club: 11334,91€</b>							
	Subvention moy/club:	<b>485,38 €</b>		% Abattement	<b>21,5600</b>	<b>6309.60€</b>	

Le comité vote à 8 voix sur 10 la décision de favoriser les clubs qui participent au développement du tennis de table pour la saison prochaine. C'est la commission développement qui mettra en place les critères.

### **AG FFTT**

Assemblée ordinaire avec présentation des résultats, et compte rendus

Bilan financier positif. Décision d'augmenter le tarif des licences de 2€. Le budget proposé a été voté à bulletin secret.

Proposition d'un emprunt de 800000€, vote à mains levées. Globalement la Zone Est se prononce ne vote pas cet emprunt

Pas de projets formels.

Championnat du monde en principe à l'équilibre.

### **Démission comité**

Jean-François RUIZ a envoyé sa démission au Président. Il quitte le comité et le monde du tennis de table.

### **Assemblée générale**

Elle aura lieu le dimanche 23 septembre à 9h00 à VITTEL.

### **Mérite régional**

Propositions

Jean-Pierre VOYEN Médaille d'or (Argent depuis 2011)

Stéphane CACHET Médaille Bronze

Gérard HOUILLON Médaille de Bronze

## **2- Commission sportive**

### **Championnat par équipes**

Les montées descentes sont validées en l'état et les clubs ont déjà reçu la fiche de réengagement d'équipes envoyée par la Ligue. Des modifications pourront intervenir si les clubs suppriment des équipes

### **Championnat par Equipes Jeunes**

Le bilan de la saison fait apparaitre des disparités de participation, peu d'équipes sur certaines journées et plus sur d'autres. Au total 33 équipes ont participé. L'an prochain, pour garder un intérêt

tout au long de la saison, prendre à chaque tour, y compris au premier, les 8 meilleures équipes présentes pour constituer la D1. La formule sera un peu allégée pour terminer vers 16 heures avec un démarrage à 9h30. Faire imprimer en nombre des feuilles de rencontre à la Ligue en début de saison.

### **Calendrier 2017-2018**

AG du CD : 23 septembre.

Tournoi populaire : 20 octobre (couplé ou non avec le challenge jeunes, appel à candidature séparé, prévoir un mini cahier des charges (compétition sur 8 tables, le club organisateur fournit un responsable qui gère le tournoi.)

Coupe des Vosges : 12 janvier - 16 février - 2 mars - 13 avril – 4 mai - 18 mai – 1<sup>er</sup> juin - finales le 7 juin.

Interclubs jeunes : 3 novembre - 22 décembre - 12 janvier - 16 février - 13 avril – 8 juin.

Interclubs vétérans et féminins : 1<sup>er</sup> novembre.

Challenges jeunes : 21 octobre et 8 mai.

Challenge Payeur : 14 avril.

Challenge Fischer : 10 février.

Championnat des Vosges TC : 30-31 mars.

Finales départementales par classement : 3 mars.

### **Bilan des organisations**

Critérium fédéral : commencer à 10 heures.

Interclubs vétérans et féminines : seulement 7 équipes en vétérans et 8 en féminines cette saison.

Maintien sur 2 sites pour la saison prochaine avec un début à 9h30. Ces compétitions ne seront pas maintenues l'année suivante s'il n'y a pas 20% d'équipes en plus.

Challenges jeunes, pas de changement.

Interclubs jeunes, démarrage 9h30 et fin à 16 heures, prendre à chaque tour les 8 meilleures équipes présentes pour constituer la D1.

Challenge Fischer, pas de changement.

Challenge Payeur, bonne participation, on continue à 9 heures

Tournoi populaire à Vittel, moins bonne participation que l'an dernier mais une trentaine d'inscrits tout de même.

Coupe des Vosges, pas de changement.

Championnat des Vosges TC, pas de changement.

### **Délégué du CD88 lors des manifestations Vosges**

Pas de délégué de CD : ajouter dans le cahier des charges que l'organisateur s'occupe de réceptionner et de vérifier les récompenses. Pour les challenges Payeur Fischer TC finales par classement et challenge jeunes, pas de délégué, mais prévoir un JA en plus qui s'occupera plus particulièrement des contacts avec les officiels, du calcul des challenges et de la remise de récompenses.

**Compétitions CD statistiques** : depuis plusieurs années, on perd régulièrement des engagements au critérium fédéral.

### **Coupe des Vosges**

Un tour a été ajouté pour les demi-finales de coupe Bis mais la date correspondait aux championnats du Grand Est. Une équipe dont les joueurs étaient qualifiés a demandé à reporter la rencontre, aucun arrangement n'a pu être trouvé. Pour l'an prochain, une date supplémentaire a été prévue. En 2018-2019, les rencontres seront avancées à 14h30.

### **Challenge jeunes**

Erreur dans le calcul du challenge le jour de la compétition, le challenge attribué par erreur à SAINT DIE DES VOSGES a été perdu, il faudra le remplacer.

### **3- Commission technique**

#### **Interclubs jeunes**

A MONTHUREUX SUR SAONE le 21/04/18, 15 équipes représentées avec à la technique Pascal MEURET et Laurent HASS (20 participants).

A SAINT DIE le 26/05/18, 17 équipes représentées avec à la technique Pascal MEURET et Laurent HASS (20 participants).

#### **Stage de Pâques à DOMPAIRE**

Le 23/24/25 avril 2018, 16 participants dont 12 joueurs de DOMPAIRE et 4 des clubs de GOLBEY, EPINAL, VITTEL et MIRECOURT. Faible participation car les enfants du secteur de Déodatie avaient école du fait d'un changement de calendrier, on a perdu une huitaine de participants. Très bon stage avec un hébergement et repas à l'hôtel du commerce. De la technique avec tous les coups principaux ont été programmés lors de ces trois jours de stage.

A la technique Laurent HASS, Pascal MEURET relanceurs Clara MEURET et Manon RINGENBACH. Suite à une altercation entre deux jeunes, un joueur a été sanctionné et exclu du stage pour la dernière journée. Son frère, également participant à ce stage, ne s'est pas présenté à cette dernière journée. Ses parents demandent un remboursement de la journée, les membres du CD votent non à l'unanimité.

#### **Stage sélection à THIAVILLE et préparation des Inter CD de Besançon**

Le 19 mai 2018, nous avons réuni une grande partie des meilleurs joueurs et joueuses vosgiens. 24 joueurs présents, très bon stage avec un gros travail sur les coups droits, revers, service et divers coups techniques. L'encadrement était composé de Laurent HASS, Pascal MEURET, Corentin LAMAZE, Benjamin THIERY, Emilie SONNEFRAUD, Laurent SONNEFRAUD.

Très bon comportement de tous, une première liste pour les inter-comités à Besançon a été établie. Pascal MEURET est en charge de regarder avec les parents la participation ou non de leurs enfants. Laurent s'est occupé de la liste ainsi que les repas, l'hébergement à l'hôtel Ibis et les transports qui seront effectués par le 9 places de SAINT DIE, la voiture de Laurent SONNEFRAUD et Pascal MEURET. L'encadrement sera Pascal MEURET, Manon RINGENBACH, Benjamin THIERY et Emilie SONNEFRAUD. L'arbitre sera Laurent SONNEFRAUD. Tous les détails ont été transmis aux parents.

René PARIS trouve anormal que les clubs vosgiens ne s'investissent pas plus dans l'encadrement technique. Il fera un appel au peuple dans ce sens lors de l'assemblée générale de septembre.

### **4- Commission arbitrage**

#### **Bilan**

Le tableau des JA sera revu, on augmentera le nombre de JA sur les plus grosses compétitions.

#### **Obligation d'aide à l'arbitrage**

NEUFCHATEAU convoqué deux fois n'a pas répondu et sera sanctionné.

L'obligation d'aide à l'arbitrage sera étendue à tous les clubs la saison prochaine.

Modifier la formulation concernant la note de buvette de la table des JA et des aides à l'arbitrage dans les cahiers des charges. La note de buvette détaillée sera validée par le JA et le club enverra la facture au trésorier.

## Formation

Une formation AR à NOGENT le 24 mai avec 2 candidats de VITTEL et 2 d'ETIVAL.

## 5- Commission développement

### Bilan Challenge entreprise

Organisé par Régis CHRISTAL, le challenge a réuni 10 et 6 équipes à chacune de deux soirées. Tous les participants sauf 4 avaient une licence traditionnelle ce qui est peu efficient en termes de développement. Il faudrait arriver à contacter les entreprises directement pour attirer plus de monde. On poursuivra l'action l'an prochain sur une période plus longue.

### Bilan animation Championnat de France universitaire

Rapports difficiles et très contradictoires avec l'USEP. Mise en place d'une action vers les écoles en marge du championnat de France universitaire, bon résultat avec environ 70 enfants concernés, et ce malgré le refus de l'USEP de diffuser notre information.

Situation très limite en personnel d'animation. (2 personnes Benjamin THIERY et Etienne ROBERT). Remerciement de la Fédération des Sports Universitaires et remise d'une récompense pour le CD. La Ligue a manifesté son soutien par la visite Pierre LEGENDRE).

### Autres actions, tournois aidés

Tournoi un gars une fille et tournoi promotionnel à MIRECOURT avec au global une quarantaine de participants.

Tournoi populaire CD et VITTEL, organisation correcte avec une trentaine de participants, malgré une bonne diffusion. A cette occasion, création d'environ 10 licences promotionnelles. La formule sera revue pour l'an prochain.

Animation prévue à REMIREMONT pendant l'été : « Sport dans la rue ». Difficultés d'organisation, cela risque d'être impossible à organiser pour cette année.

### Point licenciation au 7/06/2018

D88		Traditionnel			Promotionnel			Total au 7/06/2018		
VOSGES		En cours		différence	En cours		différence	En cours		différence
06880002	ANOULD Cercle Pongiste	87	103	-16	48	81	-33	135	184	-49
06880007	NEUFCHATEAU T.T.	19	17	2	1	6	-5	20	23	-3
06880010	SAINT DIE SRD TT Déodatien	78	79	-1	135	144	-9	213	223	-10
06880017	UZEMAIN	15	12	3	1	1	0	16	13	3
06880018	LA HOUSSIERE-VANEMONT ASTT	11	22	-11	0	5	-5	11	27	-16
06880021	BAINS LES BAINS AM.PONG.	30	29	1	86	85	1	116	114	2
06880022	VITTEL SAINT REMY A.S.	70	68	2	49	37	12	119	105	14
06880049	MIRECOURT Lift Club	33	41	-8	14	13	1	47	54	-7
06880050	VAGNEY A.T.T.	22	24	-2	12	8	4	34	32	2
06880051	GOLBEY	20	28	-8	11	68	-57	31	96	-65
06880060	LA BRESSE T.T.	6	9	-3	12	1	11	18	10	8
06880064	FRESSE SUR MOSELLE A.T.T.	17	26	-9	15	8	7	32	34	-2
06880066	ELOYES C.L.L.T.T.	26	23	3	0	0	0	26	23	3
06880071	EPINAL T.S.P.	33	30	3	11	25	-14	44	55	-11

06880073	SAINTE MARGUERITE C.T.T.	7	7	0	4	6	-2	11	13	-2
06880083	XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.	10	12	-2	0	0	0	10	12	-2
06880086	MOYENMOUTIER VRIT	32	36	-4	3	9	-6	35	45	-10
06880101	DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC	23	31	-8	17	64	-47	40	95	-55
06880110	REMIREMONT T.T.	18	22	-4	0	76	-76	18	98	-80
06880113	LA BOURGONCE ST MICHEL TT	19	23	-4	9	7	2	28	30	-2
06880116	RUPT SUR MOSELLE C.P.	33	41	-8	0	2	-2	33	43	-10
06880119	CHARMES-VINCEY T.T.	25	24	1	7	32	-25	32	56	-24
06880123	ETIVAL ASRTT	52	64	-12	116	102	14	168	166	2
06880130	TREMONZEY A.S.	0	6	-6	0	3	-3	0	9	-9
06880138	MONTHUREUX SUR SAONE TT	9	10	-1	1	0	1	10	10	0
06880140	THIAVILLE les 2 vallées TT	15	16	-1	0	84	-84	15	100	-85
06880143	HADIGNY FR TT	23	24	-1	5	32	-27	28	56	-28
06880145	THAON CHENIMENIL E.S.T.T.	48	53	-5	21	17	4	69	70	-1
06880146	DOMPAIRE USTT	25	22	3	48	43	5	73	65	8
06880156	BAZOILLES AMICALE TT	6	9	-3	4	0	4	10	9	1
06880157	BEGNECOURT Club	10	14	-4	0	0	0	10	14	-4
<b>Total au 7/06/2018</b>		822	925	-103	630	959	-329	1452	1884	-432

*Peu d'évolutions importantes depuis la dernière réunion (+ 20 licences traditionnelles, + 186 licences promotionnelles + 40 événementielles (total 133). Moins 103 licences traditionnelles et 329 promotionnelles sur la saison.*

**Point bourse :** attendre la fin de la période de licenciement.

## **6- Point financier et validation des organisations**

Avant de présenter un rapide point financier, le Trésorier rappelle aux membres qui lui font parvenir des notes de frais de veiller à la qualité des documents transmis (date, nom, détails, etc...), de produire les justificatifs afférents aux différentes dépenses et en particulier les frais de photocopies et d'affranchissement.

**La Trésorerie :** tout d'abord, le trésorier rappelle qu'il a de nouveau contacté la Caisse d'Epargne pour parvenir à solder le compte courant qui n'enregistre plus aucun mouvement. A ce jour le compte n'est toujours pas clôturé. Ensuite, le trésorier présente le tableau de trésorerie. Le solde de trésorerie s'élève au 13/06 à 26 114,87 €. Globalement depuis le début de l'exercice, le total des charges s'élève à 21 692,67 € et celui des produits à 28 001,54 € soit un solde de la période à + 6 308,87€. Il restera à comptabiliser en dépenses : les indemnités d'organisations et d'arbitrage qui seront validées ce jour pour un montant autour de 3000,00€, les frais de déplacement aux Inter CD, les bourses et les différentes aides aux licences promos, aux formations, aux stages joueurs. En recette il restera à encaisser, les quotes-parts de la Ligue sur les licences et le critérium fédéral, la cotisation départementale sur les licences et 700,00€ de solde de la subvention de développement.

**La situation financière des clubs :** le trésorier présente le tableau de situation des clubs arrêtée au 13/06. Douze clubs ont des avoirs pour un montant global de 1 530,64€ et dix-huit sont débiteurs pour montant global de 2 318,10€ ce qui représente un solde débiteur de 787,46€, aucun club n'est à zéro.

Le trésorier termine son intervention en rappelant que comme chaque année, il sera en mesure de présenter la synthèse des comptes financiers au prochain Comité Directeur de septembre qui précède l'Assemblée Générale.

**Validation des organisations** : depuis la dernière réunion de CD, le challenge PAYEUR, 3 journées d'interclubs jeunes, le championnat des Vosges toutes catégories ont été organisés.

**4<sup>ème</sup> tour des Interclubs jeunes** à THIAVILLE SUR MEURTHE le 31 mars avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Championnat des Vosges toutes catégories** à VITTEL les 14 et 15 avril. DOMPAIRE et MIRECOURT présents en aide à l'arbitrage le samedi, GOLBEY présent et BAZOILLES et NEUFCHATEAU absents le dimanche. Juges-arbitres Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN et Eric MATHIS. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 280 €. BAZOILLES et NEUFCHATEAU seront pénalisés pour leur absence à l'aide à l'arbitrage.

**5<sup>ème</sup> tour des Interclubs jeunes** à MONTHUREUX SUR SAONE le 21 avril avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Challenge PAYEUR** le 29 avril à RAON L'ETAPE, organisation ETIVAL avec Allain VOYEN et Eric MATHIS et Maxence GIGNEY comme juge-arbitres. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**2<sup>ème</sup> challenge jeunes** à VITTEL le 13 mai avec Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN et Eric MATHIS au juge arbitrage. HADIGNY et SAINT DIE présents en aide à l'arbitrage Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**6<sup>ème</sup> tour des Interclubs jeunes** à SAINT DIE le 26 mai avec René PARIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

## **7- Divers**

Prochaines réunions : commission sportive le 4 septembre à 18H30 à BAINS LES BAINS, commission développement le 10 septembre à GOLBEY à 18H30, réunion de CD le 17 septembre à 18H30 à BRUYERES.

La séance est levée à 22 heures 30.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT